



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 53

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

La greffière informe l'Assemblée de l'absence de la présidente et invite le président adjoint à prendre le fauteuil, comme le prévoit la loi. Le président adjoint prend le fauteuil à 13 h 30.

M. MICKLEFIELD, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le huitième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 20 avril 2021, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (tribunal de règlement des différends en matière de demandes d'indemnisation)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claim Dispute Tribunal)*;
- projet de loi 22 — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*;
- projet de loi 30 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur/The Consumer Protection Amendment*;
- projet de loi 48 — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act*.

Composition du Comité :

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié de nouveau le 3 décembre 2020, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 20 avril 2021 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M. le *ministre* FIELDING;
- M. MICKLEFIELD;
- M. SANDHU;

- M. SMITH (Lagimodière);
- M. WASYLIW;
- M. le *ministre* WHARTON.

Le Comité a élu :

- M. MICKLEFIELD à la présidence;
- M. SMITH (Lagimodière) à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. LAMONT

Substitution effectuée pendant la réunion :
M. MALOWAY remplace M. SANDHU.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (tribunal de règlement des différends en matière de demandes d'indemnisation)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claim Dispute Tribunal)* :

Dean Scaletta
Robert Dawson

Particulier
Association des marchands de voitures d'occasion du
Manitoba

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 48 — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act* :

Molly McCracken
Shawna Finnegan

Centre canadien de politiques alternatives
Particulier

Exposé écrit :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 48 — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act* :

Kevin Rebeck

Fédération du travail du Manitoba

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (tribunal de règlement des différends en matière de demandes d'indemnisation)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claim Dispute Tribunal)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 30) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur/The Consumer Protection Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 48) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. MICKLEFIELD, le rapport du Comité est déposé.

M. SMOOK, *président du Comité de l'agriculture et de l'alimentation*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 20 avril 2021, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 36 — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique (salubrité des aliments et modifications connexes)/The Public Health Amendment Act (Food Safety and Other Amendments)*;
- projet de loi 62 — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*.

Composition du Comité :

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié de nouveau le 3 décembre 2020, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 20 avril 2021 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M. BRAR;
- M^{me} la *ministre* CLARKE;
- M. MICHALESKI;
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M. SALA;
- M. SMOOK.

Le Comité a élu :

- M. SMOOK à la présidence;
- M. MICHALESKI à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. GERRARD

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 36 — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique (salubrité des aliments et modifications connexes)/The Public Health Amendment Act (Food Safety and Other Amendments)* :

Philip Veldhuis

Direct Farm Manitoba

Le Comité a entendu 27 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 62 — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act* :

Miranda Desa	Last Chance for Animals
Kaitlyn Mitchell	Animal Justice
Tracy Groenewegen	Particulier
Brittany Semeniuk	Winnipeg Humane Society
Jodi Lazare	Particulier
Debbie Wall	Particulier
Shawn Kettner	Particulier
Sandra Currie	Particulier
Patrick Falconer	Particulier
Elizabeth McCandless	Particulier
Corey Feere	Manitoba Animal Save
Bill Campbell	Président, Keystone Agricultural Producers
Cam Dahl	Manitoba Pork
Cory Rybuck	Producteurs d'œufs du Manitoba
Kurt Siemens	Siemens Farms Limited
Andrew Dickson	Particulier
Krista Krueger	Particulier
Kristin Luhn-Jensen	Particulier
Carmen Asu	Particulier
Jessica Scott-Reid	Particulier
Christal Sudoski	Particulier
Tyler Fulton	Producteurs de bœufs du Manitoba
Janice Pennington	Particulier
Stefanie Allard	Particulier
Accalia Robertson	Particulier
Justin Reineke	Particulier
David Wiens	Président, Producteurs laitiers du Manitoba

Exposés écrits :

Le Comité a reçu 16 exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 62 — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act* :

Brandi Vezina	Particulier
Ashoke Dasgupta	Particulier
Kristy Carroll	Particulier
Michael Prout	Particulier
Ann Walker	Particulier
Eugene Szach	Particulier
Danae Tonge	Particulier
Bonnie Brandt	Particulier
Ashley Chihonik	Particulier
Robert Driedger	Particulier
Larry Palmquist	Particulier
Julie Lafreniere	Particulier
Victoria Caldwell	Particulier
Shari Lee Block	Particulier
Scott Tinney	Coalition canadienne pour la protection des animaux de ferme
Lynn Kavanagh	World Animal Protection

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique (salubrité des aliments et modifications connexes)/The Public Health Amendment Act (Food Safety and Other Amendments)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 62) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le ministre EWASKO, M^{me} NAYLOR, M. JOHNSTON, M^{me} ADAMS et M. le ministre WHARTON font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M^{me} ADAMS — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler les modifications apportées aux subventions versées aux prématernelles et à mettre fin au gel des subventions de fonctionnement accordées aux garderies tout en s'engageant à faire en sorte que les garderies publiques demeurent accessibles et abordables pour les familles manitobaines.

M. GERRARD — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à agir immédiatement, d'une part, en exigeant des locateurs qu'ils informent les locataires, le cas échéant, de la présence de conduites d'eau en plomb dans leur unité locative et qu'ils fournissent annuellement aux locataires de telles unités un nombre adéquat de filtres à eau et, d'autre part, en exigeant de la Ville de Winnipeg qu'elle procède au remplacement de toutes les conduites d'eau en plomb de la ville d'ici 2027, comme l'entreprend actuellement la ville de Regina.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander immédiatement à Dynacare de garder ouverts tous les sites de phlébotomie (échantillons de sang) qui existaient avant l'urgence sanitaire causée par la COVID-19 et à permettre à tous les Manitobains de faire effectuer leurs analyses de sang et d'urine lorsqu'ils consultent leur médecin de manière à faciliter l'accès local à de tels services.

M. MOSES — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler les modifications apportées aux subventions versées aux prématernelles et à mettre fin au gel des subventions de fonctionnement accordées aux garderies tout en s'engageant à faire en sorte que les garderies publiques demeurent accessibles et abordables pour les familles manitobaines.

M. SANDHU — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M. WASYLIW — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre FIELDING voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 71 — *Loi sur la réduction de l'impôt foncier pour l'éducation (modification de la Loi sur l'aide en matière de taxes foncières et d'isolation thermique des résidences et de la Loi de l'impôt sur le revenu)/The Education Property Tax Reduction Act (Property Tax and Insulation Assistance Act and Income Tax Act Amended)*.

Le débat se poursuit.

MM. LAMONT, LAGIMODIERE, BUSHIE et NESBITT, U. ASAGWARA, M^{me} LAMOUREUX ainsi que M. SANDHU interviennent. M^{me} SMITH (Point Douglas) exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président adjoint,

Doyle Piwniuk